

Les Nouvelles de la PFUE n°14

Jeudi 05 mai 2022

L'essentiel de la semaine

Accord provisoire du Conseil et du Parlement sur la législation sur les services numériques (DSA)

Une étape importante a été franchie le 23 avril dernier avec [l'accord politique provisoire sur le DSA](#) entre le Conseil et le Parlement européen. Il s'agit d'une première mondiale en matière de régulation numérique venant consacrer le principe que ce qui est illégal hors ligne doit également l'être en ligne. Avec le DMA, le DSA vise à protéger l'espace numérique contre la diffusion de contenus illicites et à garantir la protection des droits fondamentaux des utilisateurs, tout en préservant un équilibre propice à l'innovation dans l'économie numérique. L'accord politique provisoire doit être approuvé par le Conseil et le Parlement européen avant de passer aux étapes formelles de la procédure d'adoption de chaque institution.

Conseil extraordinaire Energie

Le 2 mai, les ministres européens ont procédé à [un échange de vues sur la situation énergétique de l'UE](#) dans le contexte de la guerre en Ukraine et de la suspension de livraison de gaz de la part de Gazprom en Pologne et en Bulgarie. S'agissant d'une éventuelle rupture d'approvisionnement, les ministres ont échangé leurs analyses sur leur état de préparation à un tel événement, les mesures de solidarité, et les éventuelles mesures d'urgence pour renforcer et mieux coordonner l'échange d'information, notamment en ce qui concerne les niveaux de consommation nationale. Les ministres ont fait le point sur les actions supplémentaires possibles en termes de sécurité d'approvisionnement. Les ministres ont réaffirmé leur volonté d'œuvrer à l'élimination progressive de la dépendance de l'UE vis-à-vis des combustibles fossiles russes. Dans ce contexte, ils attendent avec grand intérêt le plan REPowerEU qui sera présenté par la Commission en mai.

Vidéoconférence informelle des ministres de l'économie et des finances

Le 3 mai, [les ministres européens se sont réunis en visioconférence](#) pour échanger sur la relance économique en Europe. Ils ont procédé à un échange de vues sur les décisions d'exécution du Conseil relatives à l'approbation des plans nationaux pour la reprise et la résilience pour la Bulgarie et la Suède. Les plans de la Bulgarie et de la Suède pour la reprise et la résilience comporte respectivement 6,3 et 3,3 milliards d'euros sous forme de subventions. Ils seront utilisés à majorité pour des objectifs climatiques (décarbonation, efficacité énergétique des bâtiments, conversion aux énergies renouvelables) et pour des objectifs numériques (renforcement des compétences numériques, accélération du déploiement du réseau à haut débit).

Point d'étape sur le mandat de la PFUE

Pendant les élections françaises (présidentielles et législatives), la PFUE continue. A Bruxelles, le calendrier législatif se poursuit entre sessions au Parlement, réunions du Conseil et négociations interinstitutionnelles. Le Représentant permanent de la France auprès de l'UE, Philippe Légière Costa, est à la manœuvre et remplace le cas échéant les ministres français qui ne peuvent présider les réunions à cause de la période de réserve à laquelle ils sont soumis. Le bilan législatif à mi-parcours est satisfaisant sur certaines priorités de la PFUE, parmi lesquelles une orientation générale trouvée au Conseil sur le MACF, un accord entre le Conseil et le Parlement sur le DMA et la DSA, ainsi qu'un accord sur la réciprocité des marchés publics (IPI). Le tableau ci-après résume les différentes évolutions législatives sous PFUE.

En bref : bilan à mi-mandat de la PFUE

Priorités	Rappel du programme de la PFUE <i>Disponible ici*</i>	Résultats à mi-mandat de la PFUE	Points d'attention portés par le Medef
Ajustement à l'objectif 55 (Paquet Fit for 55)	<ul style="list-style-type: none"> Accélérer les négociations du Fit for 55 (en particulier sur le MACF et sur l'ETS) 	<ul style="list-style-type: none"> MACF : position commune adoptée au Conseil le 15 mars, vote en plénière au Parlement européen (PE) prévu début juin ETS : échanges de vues au Conseil 	<ul style="list-style-type: none"> Le mécanisme doit prouver son efficacité avant de réduire les quotas gratuits (pas avant 2030) afin de préserver la compétitivité de l'industrie européenne
Finance durable	<ul style="list-style-type: none"> Taxonomie : maintien d'une réglementation européenne compatible avec le développement du nucléaire CSRD : adoption de la directive Devoir de vigilance : intégrer les objectifs du Pacte vert dans les priorités de politique commerciale 	<ul style="list-style-type: none"> Taxonomie : adoption de l'acte délégué complémentaire incluant le gaz et le nucléaire CSRD : adoption d'une position commune au Conseil et d'une position au Parlement, début des trilogues le 28 mars Devoir de vigilance : début des discussions au Conseil 	<ul style="list-style-type: none"> CSRD : nécessité de garder un échancier réaliste, maintenir l'exemption pour les filiales, assurer la compatibilité des cabinets d'audit, s'en tenir à une assurance limitée Devoir de vigilance : nécessité de rééquilibrer le texte en profondeur (forte opposition du Medef au texte proposé)
Numérique et innovation	<ul style="list-style-type: none"> Avancer les négociations sur le DMA et le DSA Défendre la souveraineté numérique européenne 	<ul style="list-style-type: none"> DMA : accord politique en trilogue trouvé le 24 mars DSA : accord politique en trilogue trouvé le 23 avril IA Act : un rapport de progrès est prévu au Conseil en juin 	<ul style="list-style-type: none"> DSA : obligations proportionnées et adaptables IA Act : nécessité de préciser le champ d'application et d'avoir une cohérence avec les textes déjà existants (ex : RGPD, directive Machines)
Fiscalité	<ul style="list-style-type: none"> Faire progresser les travaux sur le pilier II - OCDE Accélérer les discussions pour réviser le projet européen de redevance numérique (pilier I - OCDE) 	<ul style="list-style-type: none"> Pilier II : échanges de vues au Conseil mais texte rejeté deux fois (refus de la Pologne/les chances d'adoption d'ici la fin de PFUE sont très incertaines). Pilier I : l'UE a « gelé » son initiative pour une « taxe digitale » européenne 	<ul style="list-style-type: none"> Pilier II : risque de double imposition, incertitude juridique et nécessité de simplification du mécanisme Pilier I : le projet de la Commission de taxe digitale doit être définitivement retiré
Politique commerciale	<ul style="list-style-type: none"> Faire progresser les négociations sur les instruments internationaux de l'UE (IPI, anti-coercition) Renforcer l'arsenal juridique européen en matière de lutte contre les pratiques déloyales (règlement relatif aux subventions étrangères) 	<ul style="list-style-type: none"> IPI : accord en trilogue trouvé en mars 2022 Anti-Coercition : les travaux ont commencé au Conseil Subventions étrangères : la commission INTA du PE est parvenue à un accord politique (vote en plénière prévu en mai), finalisation de la position au Conseil, les trilogues devraient débuter ensuite 	<ul style="list-style-type: none"> IPI : Le Medef est satisfait du texte définitif Anti-coercition : couvrir les mesures ayant pour but de déstabiliser les entreprises Subventions étrangères : abaissement du seuil déclenchant les enquêtes de la Commission (à 150M€ au lieu de 250M€)

<p>Consommation et marché intérieur</p>	<ul style="list-style-type: none"> Faire avancer les discussions relatives à la protection des consommateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Crédit aux consommateurs : les discussions sont en cours au Conseil et au Parlement Sécurité générale des produits : les discussions sont en cours au Conseil et au Parlement 	<ul style="list-style-type: none"> Crédits aux consommateurs : cette nouvelle directive n'était pas nécessaire, il faut veiller à l'adoption de mesures proportionnées et équilibrées Sécurité générale des produits : veiller à la sécurité et à la conformité des produits importés par des vendeurs établis en dehors du territoire européen
<p>Politique sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> Salaires minimums européens : adoption de la directive Quotas dans les conseils d'administration : adoption de la directive Transparence des rémunérations : faire progresser les négociations en trilogue sur la proposition de directive 	<ul style="list-style-type: none"> Salaires minimums européens : trilogues en cours (fortes divergences entre le Parlement et le Conseil, faible chance de trouver un accord sous PFUE) Quotas dans les conseils d'administration : adoption de la position du Conseil en mars 2022 (après 10 ans de blocage), les trilogues ont débuté Transparence des rémunérations : adoption de la position du Conseil en décembre 2021 et du Parlement en avril 2022, les trilogues vont donc pouvoir commencer mais ne devraient pas aboutir sous PFUE 	<ul style="list-style-type: none"> Salaires minimums européens : le texte doit rester souple et doit impacter le moins possible le SMIC en France Quotas dans les conseils d'administration : il faut de la flexibilité (position du Conseil) Transparence des rémunérations : soutien de la position du Conseil (plus flexible) et opposition à la position du Parlement (trop détaillée et formaliste)

L'agenda de la semaine prochaine

Les rendez-vous politiques importants

- **Du 4 au 6 mai** : Réunion informelle des groupes énergie et questions atomiques
- **Du 4 au 6 mai** : Réunion informelle du groupe de travail Environnement
- **Du 5 au 6 mai** : Réunion informelle du Comité de politique commerciale : [cette réunion informelle](#) du comité qui se tiendra à Paris, permettra aux titulaires d'échanger dans un cadre différent, en amont de la réunion formelle du Conseil des affaires étrangères en formation commerce en juin 2022 ;
- **Le 6 mai** : COREPER

Les colloques et conférences à suivre

- **Du 5 au 6 mai** : **L'économie sociale, le futur de l'Europe** : organisée à Strasbourg par le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, ce [colloque](#) a pour but d'identifier des pistes pour catalyser le financement public et privé des organisations de l'économie sociale et garantir la disponibilité d'outils financiers adaptés à leurs besoins.
- **Le 9 mai** : Journée de l'Europe
- **Le 10 mai** : **Gouvernance économique européenne : de nouvelles règles du jeu ?** : organisée à Paris par le Haut Conseil des finances publiques, cette [conférence](#) permettra aux différentes parties prenantes d'échanger sur la réforme de la gouvernance économique européenne.
- **Du 11 au 13 mai** : **Vers une Europe leader de l'innovation de rupture** : consacrée aux apports de l'innovation de rupture à la relance et à la souveraineté technologique de l'Europe, cette [conférence](#) s'intéressera à l'articulation des différents instruments européens et nationaux avec le niveau régional et territorial.